



REVUE PLURIDISCIPLINAIRE AFRICAINNE DE L'ENVIRONNEMENT



Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement | N°8 – Avril 2023 APPEL A CONTRIBUTION

« *La protection de l'environnement au Cameroun* »

La huitième édition de la *Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement*, co-réalisée par l'association Jeunesse Africaine pour l'Environnement et le Laboratoire Environnement et Développement (Centre National d'Education – Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Cameroun), est consacrée à la protection de l'environnement au Cameroun et sera publiée en Avril 2023.

I- **Argumentaire**

Le Cameroun comme bon nombre de pays dans le monde est sujet à plusieurs menaces environnementales qui nuisent à son développement tant économique que social. L'on dénombre entre autres : les changements climatiques, la déforestation, la pollution, la perte de la biodiversité, la mort des zones océaniques, la surpêche, les déchets, etc... Pourtant, depuis plusieurs années déjà, la protection de l'environnement et le développement durable retiennent l'attention des pouvoirs publics comme en témoignent les marqueurs de son histoire. En effet, la prise en compte réelle des questions environnementales par le Gouvernement a pour référentiel la Commission des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (CNUED) de 1992. Depuis lors, l'environnement et le développement durable font désormais partie intégrante des politiques publiques au Cameroun ; les institutions et instruments juridiques qui jalonnent cette évolution sont légion. Selon la loi n°96/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement, ce dernier terme désigne « *l'ensemble des éléments naturels ou artificiels et des équilibres biogéochimiques auxquels ils participent, ainsi que des facteurs économiques, sociaux et culturels qui favorisent l'exercice, la transformation et le développement du milieu, des organismes vivants et des activités humaines* ».

Pour ce faire, dans sa volonté d'être un pays émergent en 2035, le Cameroun s'est doté d'un nouveau cadre stratégique de développement à savoir la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) dont l'objectif est la transformation structurelle et le développement inclusif du pays. Cette nouvelle boussole de développement contient un important volet « Environnement et protection de la nature » qui ambitionne de : « (i) *renforcer les actions relatives à la gestion durable des ressources naturelles (sol, flore, faune, eau) ; (ii) prendre des mesures adéquates d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques ; (iii) s'assurer de la prise en compte des préoccupations liées aux changements climatiques dans les stratégies et politiques sectorielles, aussi bien dans la formulation que dans la mise en œuvre ; (iv) renforcer les capacités des institutions chargées de la veille climatique ; (v) opérationnaliser le dispositif de veille, de prévention et de riposte aux effets des changements climatiques ; (vi) élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de gestion des déchets tout en promouvant la responsabilité sociétale des entreprises* ». Par ailleurs, la même SND30 notamment, le sous-secteur « *Recherche, Développement et Innovation* » (Cf. Page 96), envisage de mettre en œuvre un certain nombre de mesures au rang desquelles : « *le renforcement du dispositif national de valorisation, de vulgarisation et de transfert des résultats de la recherche* ».

Le 20 mai 2022, le Cameroun célébrait le « cinquantenaire de son unité nationale ». Aussi, l'idée de la parution de ce numéro spécial sur « ***La protection de l'environnement au Cameroun*** » repose sur l'impératif d'apprécier l'évolution de la construction de ce pays dans son volet protection de l'environnement, et ce, à l'aune de l'engagement pris par

l'Etat et imposé aux citoyens de protéger l'environnement en faveur de la réalisation du droit à un environnement sain et au développement durable, tels que formulés par le préambule de la constitution du Cameroun.

A travers un regard critique, constructif et pluriel qui allie recherche théorique et recherche développement, l'objectif principal est de produire un ensemble de réflexions qui concourent à déterminer si l'opérationnalisation actuelle du dispositif de protection de l'environnement au Cameroun, est de nature à conduire à son développement à l'horizon 2035, tel que formulé par le volet environnement de son nouveau cadre de développement : la SND30.

II- Axes de recherche

Les propositions doivent correspondre à l'un des axes suivants :

Axe 1 : La législation et la jurisprudence en matière de protection de l'environnement au Cameroun

- Constitution et protection de l'environnement ;
- Conventions internationales et protection de l'environnement ;
- Législation communautaire et protection de l'environnement ;
- Législation et jurisprudence minière relative à la protection de l'environnement ;
- Législation et jurisprudence maritime, fluviale relative à la protection de l'environnement ;
- Législation et jurisprudence forestière relative à la protection de l'environnement ;
- Législation et jurisprudence faunique relative à la protection de l'environnement ;
- Législation urbaine et protection de l'environnement ;
- Législation foncière et protection de l'environnement ;
- Législation et jurisprudence civile et pénale relative à la protection de l'environnement ;
- Législation fiscale et protection de l'environnement ;
- Législation sanitaire et protection de l'environnement ;
- Législation des transports et protection de l'environnement ;
- Actes règlementaires et protection de l'environnement.

Axe 2 : Les acteurs de la protection de l'environnement au Cameroun

- Les acteurs politiques (le Président de la République, le Parlement) ;
- Les acteurs institutionnels (MINEPDED, MINFOF, MINEE, MINH DU, MINRESI, MINDCAF, MINJUSTICE, MINREX, ONACC, ANAFOR, Comité Interministériel de l'Environnement, Commission Nationale Consultative pour l'Environnement et le Développement Durable, Fédération Nationale de la Protection Civile Camerounaise, etc...) ;
- Les collectivités territoriales décentralisées et la protection de l'environnement ;
- Les communautés (rurales et urbaines) et la protection de l'environnement ;
- Les acteurs privés et la protection de l'environnement (associations, ONG, personnes privées physiques et sociétés commerciales).

Axe 3 : Les actions en faveur de la protection de l'environnement au Cameroun

- Education à la protection de l'environnement ;
- Armée et protection de l'environnement ;
- Douane et protection de l'environnement ;
- Gestion des aires protégées et protection de l'environnement ;
- Gestion des forêts communautaires et protection de l'environnement ;
- Exploitation minière et protection de l'environnement ;
- Exploitation forestière et protection de l'environnement ;
- Pratique de la chasse, de la pêche et protection de l'environnement ;
- Pratique judiciaire civile et pénale et protection de l'environnement ;
- Activités portuaires et protection de l'environnement ;
- Activités agropastorales et protection de l'environnement ;

- Activités industrielles et protection de l'environnement ;
- Aménagement du territoire et protection de l'environnement ;
- Urbanisation et protection de l'environnement ;
- Promotion des investissements et protection de l'environnement ;
- Gestion de la copropriété et protection de l'environnement ;
- Gestion des déchets ménagers et protection de l'environnement ;
- Gestion des déchets sanitaires et protection de l'environnement ;
- Comportements sociaux et protection de l'environnement.

Axe 4 : La coopération en matière de protection de l'environnement au Cameroun

- Impact des rencontres internationales sur la politique environnementale nationale (COP, sommets sur le climat, Accord de Paris, etc...) ;
- Impact des initiatives régionales et sous régionales sur la politique environnementale nationale (COMIFAC, OFAC, etc...) ;
- Implémentation de la coopération décentralisée (Nord-Sud, Sud-Sud) en matière de protection de l'environnement.

Bibliographie

- Cameroun Vision 2035. Document de travail, 2009 ;
- Carpe, 2009. *Manuel des procédures d'attribution et des normes de gestion des forêts communautaires*, 99 Pages ;
- Défoukouémou Himbé Lamine, 2018. *Le nouveau code minier camerounais, au cœur des standards de la gouvernance extractive contemporaine*, halshs-0166434402 ;
- Leroy Maya *et al.*, 2013. *La gestion durable des forêts tropicales*, AFD, Coll. A savoir, Paris, 235 Pages ;
- Luaka Sarah, 2021. Pour un réel changement de paradigme. Mediaterrre.org - Source : <https://www.mediaterrre.org/actu,20210703013659,9.html>, consulté le 08 juin 2022 ;
- Méthot Pierre et Mertens Benoît, 2005. *Atlas forestier interactif du Cameroun*, Global Forest Watch, 36 Pages ;
- Mvondo Mvondo Hervé, 2018. « La protection de l'environnement : une cause nouvelle dans l'agenda de la Première Dame », in *Actes du colloque Droits fondamentaux et politiques de solidarité au prisme de l'Action Sociale de la Première Dame du Cameroun*, Ed. SOPECAM, Yaoundé, PP. 269-285 ;
- Poissonnet Mikael et Lescuyer Guillaume, 2005. « Aménagement forestier et participation : Quelles leçons tirer des forêts communales du Cameroun ? », *Revue en sciences de l'environnement*, Vol.6, n°2, PP.1-6 ;
- Recueil des textes juridiques relatifs à la forêt, la faune et aux aires protégées, 2018, 1216 Pages ;
- Rouleau Alain et Gasquet Dominique (dir.), 2017. *L'industrie minière et le développement durable*, IFDD, 133 Pages ;
- Protection de l'environnement. Article publié dans Encyclopédie du développement durable Source : <http://www.vedura.fr/environnement/>, consulté le 08 juin 2022 ;
- SND30, 2020. *Stratégie Nationale de Développement 2020-2030*, 243 pages ;
- Tongue T.Y., 2018. *La responsabilité sociétale des entreprises dans la protection de l'environnement au Cameroun*. Mémoire de Master, Université de Douala, 139 Pages ;
- Voundi Éric, 2021. « Extractivisme minier dans l'Est-Cameroun et controverses socio-environnementales : Quelles perspectives pour un développement paisible des communautés locales », *Revue belge de géographie*, n°2, PP. 1-30 ;
- World Resources Institute, 2000. *Aperçu de la situation de l'exploitation forestière au Cameroun*, Global Forest Watch, 66 Pages, disponible sur : www.global-forestwatch.org.

III- Modalités de contribution & Calendrier

- Date de lancement de l'appel : Juin 2022 ;
- Date limite de réception des résumés : 15 Août 2022 ;
- Réponses aux auteurs : 30 Août 2022 ;
- Réception des textes complets : 30 novembre 2022 ;
- Evaluation des textes : décembre-janvier 2023 ;
- Envoi des textes aux auteurs pour correction : janvier 2023 ;
- Réception des textes corrigés et vérification par le comité de rédaction : février 2023 ;
- Renvoi (éventuel) des textes aux auteurs après vérification et retours : Mars 2023 ;
- Parution du numéro de la Revue : Avril 2023.

NB : Les propositions de communication en français ou en anglais doivent être comprises entre 300 et 500 mots, et contenir les informations ci-après : Nom(s) de(s) auteur(s), Grade ou fonction, Institution d'attache, adresse électronique, Axe de recherche choisi, contexte de l'étude, problème à résoudre, question de recherche, intérêt, méthodes, hypothèse, réponse ou indication du plan. Elles sont envoyées simultanément aux adresses e-mail suivantes : contact@association-jae.com & laboratoireenvdev@gmail.com.

Par la suite, les articles définitifs devront être exclusivement compris entre 7 à 12 pages maximum, en y incluant en en-tête la qualité de l'auteur (prénom/nom, situation académique, fonction et courriel) et une demi-photo. Le texte doit être en interligne 1,5, le texte justifié avec une police times new roman et taille de police 12. Les références bibliographiques sont obligatoires et doivent être mises en notes de bas de pages (times new roman, taille 10, interligne simple).

IV- Equipe de la revue

Directrice de publication : Chancia IVALA PLAINE, Juriste – Présidente de Jeunesse Africaine pour l'Environnement (association loi 1901, France).

Numéro réalisé en collaboration avec le Laboratoire Environnement et Développement (Centre National d'Education – Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Cameroun).

- **Chef de Laboratoire** : Hervé MVONDO MVONDO (Ph. D)
- **Membres de l'équipe** : Raoul EHODE ELAH (Ph. D) ; Yves ZOA ZOA (Ph. D) ; Victorine Ghislaine NZINO MUNONGO ; Alain Thierry OVONO ZOA ; Tatiana Flore TCHINANG KEMEGNI ; Tatiana AWONO MBASSI ; Serge FONDUFE ; Lawrence NDJOMO.

Comité de rédaction : Thomas d'Aquin MBIDA ELONO (Ph. D) ; Noël Romuald MEKE (Ph. D) ; Hervé MVONDO MVONDO (Ph. D) ; Yves ZOA ZOA (Ph. D) ; Raoul EHODE ELLAH (Ph. D) ; Ulrich Aurélien METENDE (Ph. D) ; Reynaud Etiennis OKOMEN TSAGUE (Ph. D) ; Eric ZO'OBO ENDELEMANG (Ph. D) ; Adélaïde NGUEJO THAYOH (Ph. D) ; Carine EDOU (assistante-chercheure); Astride Ronny AVOULOU ETOUA (archiviste documentaliste) ; Maurice MWAIYANGA NGBANGA (ingénieur environnementaliste & activiste) ; Joël MOUDIO MOTTO (enseignant-chercheur) ; Deborah MAKONDA (juriste) ; Victorine Ghislaine NZINO MUNONGO (Chercheure) ; Alain Thierry OVONO ZOA (Chercheur) ; Tatiana Flore TCHINANG KEMEGNI (Chercheure) ; Tatiana AWONO MBASSI (Chercheure) ; Serge FONDUFE (Chercheur) ; Lawrence NDJOMO (Chercheur) .

Comité scientifique :

- Stephen Ambe MFORTEH, *Professeur* – Centre National d'Education
- Jean-Claude TCHEUWA, *Professeur* - Université de Yaoundé II
- Nadine MACHIKOU, *Professeur* - Université de Yaoundé II
- Mostefa MAOUENE, *Professeur* - Université Djillali Liabès (Algérie)

- Mathias Éric OWONA NGUINI, *Professeur* - Université de Yaoundé II
- Christopher TAMASANG, *Professeur* - Université de Yaoundé II
- Henri YAMBENE BOMONO, *Maitre de Recherche* – Centre National d’Education
- Carole Valérie NOUAZI KEMKENG, *Maitre de Recherche*– Centre National d’Education
- Sourna Erick LOUMTOUANG, *Maitre de Recherche*– Centre National d’Education
- Abdou NJIKAM NJIFOTIE, *Maitre de Recherche* – Centre National d’Éducation
- Norah AZIAMIN ASONGU, *Maitre de Recherche* – Centre National d’Education
- Euloge BISSAYA, *Maitre de Recherche* – Centre National d’Education
- Michel OYANE, *Chargé de Cours, HDR* – Université de Yaoundé II
- Emnet BERHANU GEBRE, *Docteure en droit, Consultante & chercheuse* - Organisation internationale pour les migrations (Ethiopie)
- Adelaïde NGUEJO THAYOH, *Docteure Ph. D en droit public & Chercheuse* - Université de Yaoundé II (Cameroun)
- Fiacre Sourou LOKO HOUNKPATIN, *Docteur en droit public & Chercheur* – Université d’Abomey-Calavi (Bénin)
- Williams TABEKO, *Chargé de cours* - Université de Maroua (Cameroun)
- Melkide HOSSOU, *Docteur en Droit public & Chargé d’enseignement* - Université Jean Moulin Lyon 3 (France)
- Yacoub BITOCHO, *Manager de RSE Bénin & Chercheur* - Université Paris Cité (France)
- Olivier TREMOUILLE, *Directeur d’entreprise* (France)
- Alioune GUEYE, *Environnementaliste-Halieuistique* (Sénégal)
- Kany Abiba Nelly Carla TOURE, *Enseignante-Chercheuse & Consultante* - Université Félix Houphouët Boigny (Côte d’Ivoire)
- Éric Franklin KAMDJO, *Expert en management environnemental et développement durable* - Institut des relations internationales (Cameroun)
- Bertrand EDOUA BILONGO, Ph. D Droit public, *Chargé de Cours, Maitre-Assistant Cames* -Université de Yaoundé II
- François ABENG MESSI, Ph. D Droit public, *Chargé de Cours, Maitre-Assistant Cames* - Université de Yaoundé II
- Lissouck MBEM, Ph. D Droit privé, *Chargé de Cours* - Université de Yaoundé II
- Jean Marcel ESSI BIDJA, Ph. D droit des affaires, *Chargé de Cours*, Université de Yaoundé II
- Patrick Nestor NKOA, Ph. D Droit privé, *Chargé de Cours* - Université de Yaoundé II
- Frank Landry OWONA NDOUGUESSA, Ph. D Droit public, *Chargé de Cours* - Université de Yaoundé II
- Mermoz BIKORO, Ph. D Droit public, *Chargé de Cours* - Université de Yaoundé II
- Éric SIMO, Ph. D Droit public, *Chargé de Cours* - Université de Yaoundé II
- Thomas d’Aquin MBIDA ELONO, Ph.D. D Droit public, *Chargé de cours* - Université de Yaoundé II
- Yves ZOA ZOA, Ph. D Géographie, *Chargé de Recherche* - Centre National d’Education
- Raoul EHODE ELAH, Ph. D Economie, *Chargé de Recherche* - Centre National d’Education
- Gaston BESSALA, Ph. D Linguistique, *Chargé de Recherche* - Centre National d’Education
- José Donadonni MANGA KALNIGA, Ph. D Sociologie, *Chargé de Recherche* – Centre National d’Education
- Bertrand-Michel MAHINI, Ph. D Sciences politiques, *Chargé de Recherche* – Centre National d’Éducation
- Herman MINKONDA, Ph. D Sciences politiques, *Chargé de Recherche* – Centre National d’Education
- Daniel NANA KOMEY, Ph. D Histoire, *Chargé de Recherche* – Centre National d’Education
- Hervé MVONDO MVONDO, Ph. D Droit des affaires, *Chargé de Recherche* – Centre National d’Education
- Thierry TAGNE TROIE, Ph. D Sciences politiques, *Chargé de Recherche* – Centre National d’Education
- Collins PACHA NKOUCIHO, Ph. D Droit privé, *Magistrat* – Parquet près les tribunaux d’instance de Bertoua
